

Le pari ambitieux de Mipi

by Usine Nouvelle - mercredi, juillet 13, 2005

<http://correspondances.fr/mipi-ambitieux-pari-a-relever/>

La Lorraine, qui n'a présenté que deux projets de pôles, voit dans cette sobriété l'occasion de faire pleinement valoir sa tradition industrielle, le dynamisme de sa recherche et ses soutiens transfrontaliers.

L'espace Sarre-Lorraine-Luxembourg serait-il en mesure de tailler des croupières aux pôles matériaux américains, japonais ou indiens ? Tel est le pari du pôle Matériaux innovants-Produits intelligents (Mipi), qui bénéficie de l'appui officiel du Grand-Duché du Luxembourg et du land de Sarre. Soutenu sur le plan national par le CEA, le CNRS, l'Inria et le Cnam, Mipi fédère quelque 1 800 chercheurs publics dont 40 % dans le secteur privé, vingt universités, sept centres de transferts de compétence et 3 000 entreprises, dont Arcelor, Saint-Gobain Pam et Mittal Steel. Essentiellement tourné vers l'acier, mais intégrant la plasturgie et le verre, le projet concerne les équipementiers automobiles, la métallurgie et le travail des métaux, l'emballage et l'industrie des canalisations en fonte ductile.

Arcelor, qui regroupe l'essentiel de sa recherche à Maizières-lès-Metz (Moselle), voit dans ce projet l'opportunité de développer trois axes de recherche : de nouveaux aciers résistants et légers pour l'automobile, des boîtes de boissons plus attrayantes et plus écologiques et enfin, des procédés de fabrication moins gourmands en matières premières et dégageant moins de CO₂. Le sidérurgiste s'implique donc pleinement dans le premier volet de Mipi, « *solutions acier attrayantes et compétitives par des procédés durables* », qui mobilise 135 millions d'euros.

Plus axé sur les PME, le chapitre Outillages rapides et intelligents entend créer un pôle européen de l'outillage intelligent et de la fabrication rapide.

Ce volet de Mipi mobilise 48 millions d'euros dont 20 % d'aides publiques. Enfin, le projet Matériaux nouveaux pour les marchés du futur consacre 75 millions d'euros à une recherche à plus long terme sur la nanotechnologie appliquées au magnétisme, à la superplasticité ou encore à de nouvelles propriétés électriques.

Un potentiel important reconnu par la Communauté européenne

Second projet lorrain, le pôle Fibres naturelles du Grand Est fédère les industries du papier, du textile et du bois. La proposition s'inscrit dans le droit fil du Plan Vosges de 2003, qui consacrait 70 millions d'euros à la relance de l'économie départementale. L'implantation à Epinal d'un pôle Fibres dédié à la formation et aux transferts de technologie en matière de textile et de bois mobilisait à elle seule 18 millions d'euros.

Validé par le ministère de la Recherche en avril dernier, le projet scientifique sur la fibre cellulosique ouvre des horizons insoupçonnés. Les chercheurs planchent ainsi sur des parquets communicants se substituant aux alarmes, sur des vêtements instrumentés capables d'assurer les mouvements des personnes âgées, sur des panneaux assainissant et sur des papiers thérapeutiques.

Le 27 juin, industriels, chercheurs et collectivités organisaient à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) l'exposition « *Innovation et Information-Intelligence territoriale* » consacrée à la défense des deux projets lorrains.